



LOYER

Augmentation des loyers au 1er janvier 2020

Mis en ligne le 04 décembre 2019

Le Conseil d'Administration de l'OPH05 s'est prononcé, au cours de sa réunion du 17.10.2019, sur la politique relative aux loyers des logements, garages et accessoires pour l'année 2020.

Encadrée par la loi, celle-ci doit tenir compte de l'évolution de l'indice de référence des loyers du deuxième trimestre de l'année précédente.

Bien que l'évolution de cet indice permette une augmentation des loyers de 1,53 % pour l'année 2020, le Conseil d'administration de l'OPH05 a décidé, à l'unanimité, de limiter la hausse à 1 %, considérant le contexte socio-économique actuel qui n'épargne pas notre département.

Cette augmentation contribue à la poursuite des investissements réalisés par l'OPH05 sur son patrimoine pour accroître la qualité de vie de l'ensemble de ses locataires. Une priorité est ainsi donnée à l'amélioration du confort thermique, et par conséquent à la baisse des dépenses énergétiques, ainsi qu'à l'accessibilité des logements permettant une meilleure prise en compte du handicap mais également du maintien à domicile des plus âgés.



[Le nouvel espace locataire est en ligne !](#)

[Inauguration de la Résidence Champ du Roy à Gap : 36 logements](#)



[= RETOUR À LA LISTE](#)

SIÈGE DE L'OPH05

23 Boulevard Georges Pompidou
CS 86004
05003 GAP Cedex
04.92.40.27.27

ANTENNE DE BRIANÇON

Résidence "Les Cros" Bat. E
11, Avenue René Froger
05100 BRIANÇON
04.92.20.60.30